



Maison de l'Architecture
Occitanie – Pyrénées

BULLETIN D'ADHESION ARCHI VITALE 2019

ADHÉRER...SOUTENIR...S'ASSOCIER...PARTICIPER !

La Maison de l'Architecture Occitanie – Pyrénées est une association loi 1901 à but non lucratif qui œuvre pour :

- la diffusion de la culture architecturale, urbaine et environnementale vers le grand public sur le territoire régional,
- la sensibilisation à la culture architecturale grâce à des outils de médiation,
- l'expérimentation de pratiques culturelles et artistiques avec des disciplines connexes à l'architecture.

Prenez part à la vie de la Maison de l'Architecture Occitanie – Pyrénées :

Recevez le journal Plan Libre (10 numéros) et bénéficiez d'invitations pour les événements de la MAOP...

En devenant adhérent, vous garantissez la pérennité et le succès de nos actions et pouvez,
si vous le souhaitez, l'enrichir de vos projets et idées !

Plus l'association comptera d'adhérents, plus elle sera suivie par nos partenaires publics et privés.

Alors n'attendez plus, adhérez maintenant !

BULLETIN D'ADHESION ARCHI VITALE 2019

Nom.....
Prénom.....
Profession..... Société.....
Adresse.....
Code postal..... Ville.....
Téléphone..... Email.....

Règlement par chèque à l'ordre de la MAOP ou par virement à la Maison de l'Architecture Occitanie – Pyrénées
IBAN FR76 1026 8025 0431 3541 0020 044 / Banque Courtois - Toulouse REMUSAT / BIC COURFR2T

- | | |
|---|---|
| <input type="checkbox"/> Étudiant : 5 € | <input type="checkbox"/> Organisme public ou privé / Commune de + de 15 000 habitants : 500 € |
| <input type="checkbox"/> Adhésion individuelle : 50 € | <input type="checkbox"/> Don sans limite |
| <input type="checkbox"/> Société d'architecture ou bureau d'études : 200 € | <input type="checkbox"/> Abonnement seul à Plan Libre : 25 € |
| <input type="checkbox"/> Association / Commune de - de 15 000 habitants : 200 € | |

Les adhérents reçoivent Plan Libre gratuitement

Bénéficiez de réductions fiscales : 66% pour un particulier et 60% pour une entreprise

Un don de 60 € vous revient à 20 €

Reçu fiscal envoyé sur demande

Date et signature :

Merci pour votre soutien

La MAOP est soutenue par le Ministère de la Culture - Drac Occitanie, la Région Occitanie, le Conseil Départemental 31, Toulouse Métropole et son club de partenaires.